

« Affaire Macron-Benalla » le retour des barbouzes ! Non aux violences policières, non aux violences d'Etat

Depuis quelques jours la polémique enfle sur le système de non-droit mis en place par Macron à l'Elysée. Une fois de plus nous voyons que ceux et celles qui détruisent les droits sociaux se pensent au dessus des lois. Certainement au nom de « l'exemplarité ». Cette pratique illégale est aussi significative de la conception de l'Etat qu'à Macron, un peu comme si Benalla à l'Elysée était un premier exemple de son projet pour la fonction publique : la place grandissante faite au secteur privé, l'externalisation des missions, les privilèges accordés à certain-es, la fidélité au pouvoir en place.

Si la « toute puissance » de l'Élysée est un problème, un autre est l'acceptation grandissante des violences policières contre la société. Ces violences commises ces dernières années sont très nombreuses, ayant entraîné des traumatismes physiques et psychiques, des mutilations et parfois même la mort : grévistes et manifestant.es, zadistes, lycéen.nes ou étudiant.es, habitant.es des quartiers populaires... Ces violences ne sont pas un « hasard ». Il s'agit bien d'un choix assumé de l'État et des différents gouvernements. Dans un contexte de casse sociale et de flambée sécuritaire, de diminution des droits et libertés collectives et individuelles, l'État aux mains des capitalistes démontre sa nocivité anti-sociale, ne tolérant ni la contestation de ses projets ni l'émergence d'alternatives.

Les violences policières commises le premier mai ont été dénoncées comme telles déjà à l'époque, il faut rappeler que le cortège parisien a été empêché de manifester dans des conditions qui interrogent. Les vidéos prises Place de la Contrescarpe montrent clairement des violences commises par Alexandre Benalla et ses comparses ainsi que par les policiers présents, sous l'œil attentif d'un responsable de l'Elysée. Des images montrent la présence de la même équipe sur le cortège du premier mai. Non, nous n'acceptons pas, quel que soit le statut de la personne qui l'exerce, que des manifestant.es se fassent bastonner et violenter. Aurait-il suffi que M. Benalla soit policier ou gendarme en exercice pour que ses actes soient admissibles ?

Ce sont toutes ces violences qui sont inacceptables. Les responsables sont au sommet de l'Etat, ils s'appellent Emmanuel Macron et Gérard Collomb.

Cette affaire démontre aussi l'importance, pour tout un chacun-e assistant à de telles violences, de les enregistrer et de les filmer : ces enregistrements permettent ainsi de combattre l'impunité dont se croient investis les auteurs de ces actes intolérables.

Pour l'Union syndicale Solidaires, cet évènement doit interroger tant sur la responsabilité de l'Etat et ses pratiques illégales que sur le fait qu'il n'y a pas de « bonnes » violences policières. Un autre modèle social est nécessaire qui mette l'accent sur la justice sociale, l'égalité, les libertés et la démocratie.

L'affaire Benalla montre clairement aujourd'hui la conception du droit de nos gouvernants : accord de privilèges, actions extra-légales d'agents d'officines privées autorisées par le pouvoir... ce sont les caractéristiques de la conception du droit par décret du prince, propre à l'ancien régime, propre à une monarchie absolue ou à tout régime autoritaire, et non à l'Etat de droit.

L'Union syndicale Solidaires exige que toute la lumière soit faite sur ces agissements, que tous les responsables, à tous les niveaux, soient punis et se félicite que des médias puissent encore servir de contre-pouvoir.

**31 rue de la
Grange aux belles
75 010 Paris**

**Téléphone 33 1 58 39 30 20
Télécopie 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org
www.solidaires.org**

